

REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

**PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE
CREDIT IDA N° 5735-TG**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICE DE CONSULTANT-SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

**Etat des lieux et les études précadastrales et le suivi pour la fourniture et
l'installation du système de gestion du cadastre minier et du SIG**

AMI N°007/MME/CAB/PRMP/PDGM/16 du 16/08/2016

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour financer le cout du Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour un **Etat des lieux et les études précadastrales et le suivi pour la fourniture et l'installation du système de gestion du cadastre minier et du SIG.**

2. Les services attendus du consultant concernent :

Pour le Système de Cadastre minier (SCM) :

- i) Un rapport sur l'état des lieux avec une attention particulière sur l'identification des risques principaux ;
- ii) Un dossier technique d'exécution comportant en annexe un planning détaillé de l'exécution ;
- iii) Une estimation détaillée confidentielle des travaux;
- iv) Les Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant pour le développement et la mise en œuvre rapide, l'installation, la configuration, la mise en service du système de production ainsi que la formation du personnel pour le nouveau SCM ;

Pour le système d'information géologique et minier (SIGM) :

- i) Un rapport sur l'état des lieux ;
- ii) Un dossier technique d'exécution comportant la liste des équipements informatiques et logiciels SIG à acquérir et en annexe un planning détaillé de l'exécution ;
- iii) Une estimation détaillée confidentielle des travaux;
- iv) Les termes de références pour le recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un SIG minier ainsi que la formation du personnel de la DGMG.

Le délai de réalisation des prestations est estimé à environ **deux (2) mois**. L'effort du travail est estimé à 6 Homme/mois. Le délai d'exécution court à compter de la date de notification du contrat approuvé.

3. Le consultant doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC + 5) dans le domaine des Sciences de la Terre, avec au moins 10 ans d'expérience pertinente dans la sous-région ou en Afrique et ayant réalisé au moins 3 projets de dimensions et d'envergures similaires que le présent projet et en fournir les preuves. Des expériences similaires relatives aux projets financés par la Banque Mondiale constitueraient un atout. Il doit prévoir un Expert en programmation des applications SIG et de bases de données, avec un engagement approximatif de 6 mois. Ce dernier doit disposer d'un diplôme universitaire en informatique ou sciences de la terre avec un minimum de 10 ans d'expérience à la conception et la configuration des applications informatisées comprennent les systèmes SIG et bases de données dans l'environnement des réseaux locaux.
4. Le Ministère des Mines et de l'Energie, invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations qu'ils disposent des qualifications requises et d'expérience pertinente pour exécuter ces services. Les critères de sélections sont les suivants :
 - Qualifications et années d'expérience du consultant, **25 points** ;
 - Expériences du consultant dans le domaine de conception et d'implémentation de Systèmes de Cadastre Minier modernes et basés sur le Web, préférablement dans des pays en voie de développement et des systèmes d'information géologique et minier (SIGM), **35 points** ;
 - Expérience du consultant dans le domaine de l'informatisation des cadastres miniers et la conception et mise en œuvre de systèmes informatiques pour la gestion des titres miniers ; **40 points**.
5. Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates pour l'exécution de la mission. Ce consultant sera invité à soumettre une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat.
6. L'attention des consultants intéressés par la mission doit également porter sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : sélection et emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Janvier 2011(révisé en juillet 2014) (Directives de Consultants) qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts (ci-joint).
7. Le Consultant sera sélectionné conformément aux procédures de Sélection fondée sur la Qualification des Consultants spécifiées dans les Directives de Consultant ci-dessus citées.
8. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes ou en

faisant une demande par email : du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heure locale).

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être fournies en trois (3) exemplaires dont un original. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « **sélection d'un Consultant pour l'élaboration d'un état des lieux et les études précadastrales et le suivi pour la fourniture et l'installation du système de gestion du cadastre minier et du SIG. A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis** ».
10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou par courrier électronique (pdgm.mme@gmail.com) au plus tard le **7 septembre 2016 à 10 heures** précises, heure locale/T.U à l'adresse suivante :

Secrétariat PRMP Rue des Hydrocarbures en face de Air Liquide

Numéro de bureau : Secrétariat de la PRMP Porte N° 105

Ville : Lomé

Pays : TOGO

Numéro de téléphone : (00228) 22 42 52 55/90 11 17 00/90 04 30 14

Email : pdgm.mme@gmail.com

N B : seul le consultant retenu sera consulté.

Lomé, le

La PRMP

Lidaouwessodjolo BATCHASSI